

Jeux et variétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JEUX ET VARIÉTÉS

par Claude-Marcel Laurent

VOUS VOUS LAISSEZ PRENDRE !

Bien des mots ou des expressions d'usage courant expriment absolument le contraire à la vérité ou comportent une erreur souvent amusante. En voici quelques exemples avec l'espoir que, pour certains au moins, vous aurez une surprise !

— Le *blanc de baleine* ne provient pas de la baleine, mais du cachalot.

— La *peau de chamois* ne vient pas du chamois mais du mouton.

— La *mine de plomb* des crayons n'est pas du plomb, mais du graphite.

— Le *papier de riz* n'est pas fait avec du riz.

— Le *cochon d'Inde* n'est pas un cochon et ne vient pas de l'Inde. C'est un rongeur originaire d'Amérique du Sud.

— L'*écume de mer*, dont on fait les pipes, n'est pas de l'écume et ne vient pas de la mer. C'est une variété de magnésite venant d'Anatolie.

— Le *haricot de mouton* est un ragoût qui ne doit pas comporter de haricots. Ce mot dérive du vieux verbe « harigoter », qui signifiait « couper en morceaux ».

— *Se mettre en rangs d'oignons* n'a aucun rapport avec les oignons. L'expression date de certains Etats tenus à Blois. C'est le maître de cérémonies qui avait fixé la place de chacun « selon son rang ». Ce personnage était le baron d'Ognon.

— Un *remède de bonne femme* n'a rien à voir avec les dames. On disait autrefois de bonne « fame », ce qui signifiait de bonne « renommée ».

— Une *fine mouche* est sans rapport avec l'insecte. L'expression vient d'un fort habile joueur de gobelets, un nommé Mouche, qui faisait ses tours sur les ponts de Paris.

— La *clé des champs* ne concerne

pas la serrurerie. On disait autrefois « prendre la claie des champs », comme on dit aujourd'hui « prendre la porte ». La claie n'est autre qu'une porte à claire voie pour le passage du bétail.

— Les *chapeaux panamas* ne sont pas fabriqués à Panama. Ils viennent de l'Equateur.

— Le *serpent de verre* n'est pas un serpent.

— La *chauve-souris* n'est ni chauve ni souris.

— Le *bois de rose* n'est pas rose et ne vient pas du rosier.

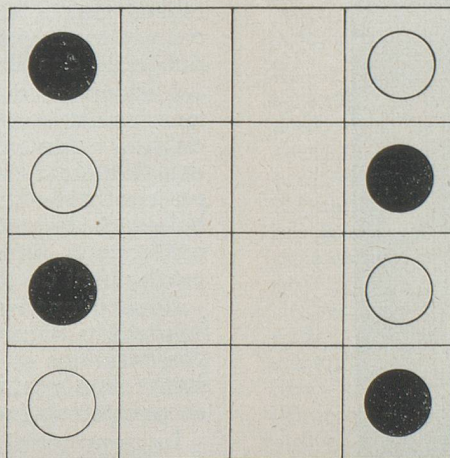
...et l'on pourrait continuer !

LA CHASSE A LA LIGNE

Le jeu se joue à deux sur un carré divisé en seize cases. Chacun a quatre jetons. L'un prend les noirs, l'autre les blancs. On dispose les jetons sur les deux lignes de départ en alternant noirs et blancs.

Le gagnant est celui qui parvient le premier à placer ses quatre jetons en ligne droite, c'est-à-dire sur une même ligne verticale, horizontale ou diagonale.

Chacun joue un de ses jetons à



tour de rôle. Le déplacement se fait d'une case à la case voisine libre dans n'importe quel sens (verticalement, horizontalement ou en diagonale). On peut avancer ou reculer à volonté.

Bien que le terrain soit réduit et les pièces peu nombreuses, le jeu n'est pas toujours aussi enfantin qu'on imagine.

CHASSEZ LES INTRUS !

A l'exception d'un seul, qu'il s'agit de découvrir, tous les mots de chaque liste présentent un trait commun. Par exemple dans la liste suivante : *Madrid, Paris, Bruxelles, Londres, Copenhague, Marseille, Rome*, l'intrus est Marseille ; tous les autres noms, en effet, désignent des capitales.

1. Le Havre, Anvers, New-York, Liverpool, Postdam. — 2. Pois, céleri, haricot, lentille, fève. — 3. Soie, lard, laine, suif, calicot, écaille. — 4. Goujon, thon, morue, sardine, merlan. — 5. Clarinette, basson, hautbois, violoncelle, saxophone. — 6. Casquette, canotier, chaussure, cravate, capeline, béret.

LES PETITS CADEAUX

Bien des animaux nous donnent — c'est une façon de parler — certains produits. Quels sont les noms des « fournisseurs » des produits suivants ? La réponse n'est peut-être pas toujours aussi simple qu'on pourrait le croire !

1. Les osselets. — 2. L'édredon. — 3. Le caviar. — 4. Le rouge carmin. — 5. La pourpre. — 6. Le gras-double. — 7. La couleur sépia. — 8. L'écaille. — 9. La présure. — 10. Le musc. — 11. La peau de tambour. — 12. Les « boyaux » des violons.

Solution à la page 26.

POUR VOS CADEAUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Foulards
Echarpes soie
Poudriers, Clips
Boutons et Bijouterie Fine
Grand Choix en Fer Forgé
Pochettes de Suisse

Mon "Ambiance"

3, rue du Helder - PARIS, 9^e (Opéra)

Tél. : PRO. 31.06

Prix spéciaux aux Membres de la Colonie

PAGES DES LECTEURS-RÉDACTEURS

A l'auteur de l'article « EN PASSANT LES VITESSES »

Signé « S. ». Journal N° 9. Dép. : 57
par l'intermédiaire du Journal

Monsieur, Madame ? « S. »,

Abonné au Journal, depuis le premier numéro, je lis votre article sur « SERRIÈRES » et je suis désolé de vous contredire ; cet article me heurte. Je me vois obligé de vous faire quatre remarques, quatre inexactitudes sur vingt-deux lignes de texte, c'est beaucoup.

1° Ce Serrières-là, s'écrit avec un « s » final : SERRIÈRES. Je joins la faute d'orthographe du cours d'eau à celle de l'endroit.

2° En ce qui concerne la « Serrières » à sa source : Exact. A sa sortie de la fabrique de papier, c'est faux. Que l'eau soit « Tamisée » pour éviter qu'elle entraîne des particules de « pâte à papier », soit pâte de bois, pâte de chiffons, de cellulose, juste ; mais alumine, kaolin, talc, non. L'eau ne ressort pas pure. Passez-y quand vous voudrez, vous pourrez voir l'eau teintée suivant la fabrication de papier en cours. Seule, l'eau qui actionne les turbines de l'usine électrique de la Fabrique de papier et le trop plein d'eau inutilisé qui passe sous l'usine, sortent en eau claire. Souvent le tout se trouve teinté à quelque vingt mètres en aval. Il arrive même, très souvent, que la « Serrières » qui a pour parcours total, quelque 500 mètres soit toute teintée à son embouchure quand elle se jette dans le lac.

3° Il n'y a jamais eu des seigneurs du lieu. Le « Château-Manoir », construit à pic des rochers qui entourent la source et les bâtiments de la Fabrique de papier, se nomme « le Château de Beauregard ».

4° Si vous voulez « poétiquement » faire un arrangement et voir, par anticipation, se refléter le « Château dans l'eau », vous pouvez, évidemment ; mais à part cela, c'est faux.

J'aimerais que vous me fassiez connaître un endroit, une partie d'eau, où vous pouvez voir, « l'image inversée s'y reflétant ».

S'il y a eu des seigneurs à Serrières, il n'y en a eu qu'un seul et il ne descend pas de l'époque des manoirs, ni d'origine seigneuriale. Grand bienfaiteur et « Emancipateur » de l'endroit, il se nomme : Philippe SUTCHARD, le fondateur de la fabrique de chocolat actuelle.

« Rendez à César, ce qui appartient à César. »

Quant à la « houille blanche » de ce petit cours d'eau en tant que force motrice, il est étonnant. Dès sa source,

il « a fait » et fait fonctionner : La Papeterie, puis, force motrice uniquement, « Les Minoteries et Moulin de S. » (n'existe plus), puis la Fabrique de cacao (dépendance de la Fabrique de chocolat), puis un grand monte-charge (n'existe plus), puis les machines de la Fabrique de chocolat et enfin la Scierie Martenet (bois et fabrique de caisses).

Et si vous voulez chanter la Serrières ! Chère « S. ». L'eau de ce petit cours d'eau, après avoir actionné et passé, de-ci, de-là, s'être brisée et cognée dans tous ces coins et recoins, mérite bien de pouvoir se reposer, étale, dans ce beau lac de Neuchâtel. Il n'y a pas beaucoup de rivières, qui, avec un volume d'eau aussi réduit et un parcours aussi restreint, développe autant de force, mise au service de l'Industrie.

J'ai l'honneur de vous saluer et de vous présenter, Chère « S. », mes salutations les meilleures.

M. AUBERSON.

Nous, cher Monsieur, votre lettre ne nous heurte pas du tout. Elle nous amuse ! D'accord pour Serrières l'agglomération (oubli du correcteur), mais Serrière sans s le joli ruisseau ; sachez également qu'au cours de notre visite à la Papeterie nous avons appris que, depuis peu de temps, fonctionne une installation de récupération des plus menues parcelles de kaolin, d'alumine et de talc. Sachez également que par sa partie ancienne le château appartenait, comme tout château, au seigneur du lieu, et que, situé comme il est par rapport au cours d'eau, il y a certainement un angle d'optique sous lequel la construction se mire dans l'eau... Une petite remarque : lorsqu'on est sous le vent ayant soufflé sur la fabrique de chocolat, l'air est imprégné d'une odeur douceâtre que des gens déplorent comme d'autres se hérissent de voir la Serrière teintée... Merci quand même pour les renseignements...

SOLUTIONS DE LA PAGE 21

Chasser les intrus ! — 1. Ports, sauf Postdam. — 2. Graines, sauf céleri. — 3. Produits animaux, sauf calicot. — 4. Poissons de mer, sauf goujon. — 5. Des instruments de musique à vent, sauf violoncelle. — 6. Mots commençant par la lettre C, sauf bérêt.

Les petits Cadeaux. — 1. Mouton. — 2. Eider. — 3. Esturgeon. — 4. Cochenille. — 5. Murex (un coquillage). — 6. Bœuf. — 7. Seiche. — 8. Tortue. — 9. Veau. — 10. Musc ou Chevrotin. — 11. Veau (et non l'âne). — 12. Mouton (et non le chat).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messenger suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 91.777. — Dépôt légal : IV-1957 N° 31/1957

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire